

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
Pour l'année..... 12s-6d.
six mois..... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se con-
formeront pas à cette con-
dition l'abonnement sera
de 15s. payable par se-
mestre. Ceux qui veulent
discontinuer sont obligés
d'en donner avis un mois
avant la fin du semestre,
et de payer ce qu'ils doi-
vent.

A Montréal, on s'abon-
ne chez E. R. Fabre, ecr.
3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-des-
sous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-des-
sous..... 3s-4d.
Chaque insertion subsé-
quente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes
4d. la ligne.
Les annonces non
accompagnées d'ordre ser-
ront publiées jusqu'à avis
contraire.
Les lettres, correspon-
dances, etc., doivent être
adressées, franc de port,
à STANISLAS DRAPEAU et
Cie., Rue Ste. Famille,
côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14.

Québec, Vendredi, 15 Septembre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14.

Ephémérides.

[POUR LE 15 SEPTEMBRE.]

1689 Mort de Timoléon Cheminai, célèbre
président, né le 3 janvier 1652. On appelait
Bourdalone le Cornicille des prédicateurs, et Che-
minai en avait été surnommé le Reine avant que
Massillon eût jeté son vif et pur éclat sur la chaire
chrétienne.

Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au dedans
de nous, lorsqu'il nous parlait dans le chemin et
nous ouvrait les Ecritures ?

1836 Mort d'Antoine Laurent de Jussieu, né
le 12 avril 1748. Il était le neveu de Bernard de
Jussieu qui commença l'illustration de ce nom. Son
principal et son immortel ouvrage est intitulé *Ge-
nera plantarum*.

Le *Genera plantarum* est un ouvrage fondamen-
tal qui fait dans les sciences d'observation une épo-
que peut-être aussi importante que la Chimie de
Lavoisier dans les sciences d'expériences.

Revue des journaux français.

Il y a des gens crédules qui, en propa-
geant mille bruits absurdes, colportés cha-
que jour pour détruire la confiance et ruiner
le crédit, seconde à leur issu la tactique des
cémentiers. Il y a aussi des hommes pleins
d'imprévoyance, industriels, commerçants,
ouvriers même, qui, agités par les maux
présents, sont tout près de s'écrier : " je
faisais mes affaires sous la monarchie, je ne
les fais point sous la République. " Donc,
Vive le roi ! A bas les républicains ! Telle
est la logique du désespoir.

Assurément cette manière de raisonner
est absurde ; mais c'est peu de le dire, il
faut le prouver.

Oui, les ultra-radicaux, les démagogues
et les utopistes, ont ruiné l'industrie, et en
abusant une partie du peuple, ils ont fait
couler le sang ; Louis-Philippe ou Henri
V nous rapporteraient-ils de Londres ou de
Kuchisberg l'argent que nous avons perdu ?
Evidemment non. Nous rendront-ils les
généralistes et les soldats que les anarchistes
ont tués ? Pas davantage. Le mal que
nous ont causé des fous et des furieux est
pourtant irréparable.

Mais, dit-on, le retour à la monarchie
c'est le retour au bon ordre, qui favorise

le travail et fait prospérer le commerce.
Rien de plus faux. Si des craintes subsis-
tent encore aujourd'hui que l'insurrection
est comprimée et que la société tend évi-
demment à se rasseoir sur ses bases, quel-
les inquiétudes déplorables ne feraient pas
naître de nouveaux essais de monarchie !
Croit-on que ce qui est appelé comme gage
de paix ne serait pas, au contraire, le si-
gnal de nouvelles luttes, de nouveaux com-
bats et de nouveaux massacres ? Croit-on
que le pouvoir serait abandonné sans résis-
tance par le gouvernement, par l'Assemblée,
par l'administration ?

Croit-on que la république rouge, qui
est maintenant dévoilée, vaincue, heureuse-
ment impuissante, ne recouvrerait pas sa
force à l'aspect des *satisfaits* de Louis-
Philippe ou du parti *rétrograde* de Henri V ?
Est-ce qu'elle ne serait pas autorisée à
crier au peuple du haut de sa montagne :
" Le gouvernement a été inhabile ou traître ;
l'assemblée n'a eu ni intelligence ni cœur ;
moi seule j'ai voulu, moi seule j'ai compris
la volonté du peuple, le bien du peuple,
la grande révolution de février. "

Enfin, croit-on que la nation elle-même
ne redouterait pas les frais et les périls
d'une contre-révolution ? Est-ce qu'à peine
remise de tant de secousses terribles, elle
demande de nouveaux orages ?

Essayer de nouveau des d'Orléans ? mais
ne leur a-t-on pas montré une patience
fabuleuse, une patience sans exemple, une
patience de dix-huit ans ? Nous en savons
quelque chose, nous autres.

Reprendre la branche aînée ? mais c'est
sacrifier à l'inconnu, c'est jouer le sort de
la France, c'est renier soixante ans de
glorieux efforts. De même que les d'Orléans
nous reviendraient animés de l'esprit
de Louis Philippe et de Guizot, Henri V
ou son entourage nous reviendrait avec les
idées de l'ancien régime.

De là, combien d'éléments de discorde !
de là une cause nouvelle de crise commer-
ciale, de là l'augmentation du mal même
que l'on ressent et des périls qu'on veut
éviter.

(Le Siècle.)

RÉPUBLICAINS ET RÉPUBLICAINS.

Que sont devenus ces jours de polémi-
que hautaine et intraitable où nos seigneurs
de la presse officielle ne permettaient même
pas que l'on jetât sur leurs actes un regard
timide ? Leur trône à douze places se ca-
chait dans les nuages, et de ces sommets
leurs articles tombaient comme une sublime
rosée.

Que disaient-ils ?

Aux misérables amis de l'ordre, ils com-
mandaient le silence ; aux vrais patriotes,
ils ordonnaient les *manifestations imposan-
tes*, le chant mesuré des lampions, la plan-
tation des peupliers, la combustion des
pétards et autres travaux qui tenaient la
réaction en haleine.

Ne fallait-il pas faire peur aux bourgeois
et bien persuader aux riches que s'ils n'a-
vaient pas confiance, on leur en ferait voir
de belles ?

Ne fallait-il pas, de la même plume qui
tançait volontiers la garde nationale, ca-
resser les promenades de cent mille hom-
mes et le peuple des ateliers nationaux,
si calme dans sa force ?

En somme, c'était déjà beaucoup de
clémence que de laisser aux tristes amis
de l'ordre la permission de vivre à peu
près, de se payer l'impôt double.

Pendant cela, les vrais patriotes man-
gient, buvaient, voyageaient. M. Clé-
ment Thomas, cet ennemi de la canaille,
ne veut pas qu'on le dise, mais c'est pour-
tant la vérité : de sinistres *oiseaux de proie*
s'abattaient sur nos départements ébahis.
La France, conquise et mise brutalement
à rançon, courbait la tête sous la main ra-
pacc et souillée des tyrans de cabaret, des
fidèles du petit verre et des professeurs de
billard. Nous ne parlons point pour M.
Clément Thomas, qui n'a eu d'autre tort
que de rester beaucoup au-dessous de fonc-
tions trop hautes pour ses capacités : M.
Clément, commissaire, a laissé de bons
souvenirs à Botdeaux ; nous parlons de
cette tourbe ignoble, désavouée aujour-
d'hui par tout le monde, mais qui fut, du-
rant quelques semaines, l'aristocratie de
la démocratie.

Nous sommes trop près encore des saturnales pour que les dénégations puissent servir à quelque chose. Avant que l'effronterie des démentis fasse impression, il faut attendre.

C'était le bon temps ! On ne discutait point. Quand on avait cet insigne bonheur de dater de là ou même d'être obscur à ce point de n'avoir aucune date possible, ma foi, ou héritait directement des titres de noblesse abolis. On avait tous les droits et tous les privilèges. On était un RÉPUBLICAIN.

Beaugrade, assurément, mais qui n'était rien auprès de cet autre grade : TRAVAILLEUR !

Nous avons vu alors des gens qui se faisaient *travailleurs*, comme d'autres voiaient jadis le titre de baron ou le titre de vicomte pour fonder des sociétés en commandite.

Nous les avons tous vus, ces usurpateurs de la blouse !

C'était le bon temps.—Maintenant la *Réforme* se moque du cordonnier Chenu et soutient une polémique fort âcre contre deux pauvres diables d'agens qui croient avoir vu M. Caussidière auprès d'une barricade. La *Réforme*, qui aimait tant les cordonniers et les agens de police !

Maintenant le *National*,—le *National* et son supplément, le grondiose *National*, le *National* de 1834, le père de M. Duclerc, le cousin de M. Goudchaux, le frère de M. Bastiede, le neveu de M. Buchez, le parrain de M. Charras !—Maintenant, le *National* discoute. Hélas ! il se fait bon prince ! Ce roi va nous donner une charte, si l'on n'y prend garde ! Le voilà déjà qui revêt des allures bien modestes et qui défend sur le mode mineur, si favorable aux mélancoliques rêveries, les mérites méconnus de son gouvernement provisoire.

Nous vous attaquons parce que nous vous regardons comme les ennemis de la République.

Nous savons bien qu'il y a péril pour nous à défendre la République contre vous ; mais nous ne transigeons point avec ce péril.—Nous aussi nous avons notre vraie République, qui n'est point la vôtre. La République, à nos yeux, n'est pas une proie à partager, c'est un palladium à défendre.

C'est la liberté sous un gouvernement fort c'est l'ordre garanti par la liberté même.

C'est la fusion graduelle de tous les intérêts que vous avez mis en guerre par votre aveuglement funeste, et qui ne demandait qu'à s'unir.

C'est la *chase publique*, le droit commun et collectif de tous les citoyens, non point selon le rêve absurde du socialisme, mais suivant le bienfait du suffrage universel.

N'avez-vous pas dit déjà ou quelq'un d'entre vous au moins : " Le suffrage universel nous perdra ! "

Vous avez raison au fond ; c'est là votre adversaire le plus cruel. Mais vous avez tort dans la forme. Pourquoi employer le futur ? C'est chose faite. Le suffrage universel vous a ferrassés ; vous ne vous en relèverez point. (*L'Avenir National*.)

L'état de siège n'est pas l'état de guerre ; c'est un ordre de choses entre la liberté et le despotisme, qui transfère momentanément aux tribunaux militaires la connaissance des délits et des crimes qui appartiennent, en des temps réguliers, aux tribunaux civils.

L'Assemblée nationale ayant confirmé la condamnation des journaux au cautionnement et au droit de poste, et les ayant de plus soumis au code de septembre, revu et corrigé par elle, la suppression des journaux, quels que soient leurs torts, nous semble un acte utile et dangereux.

Supprimer les journaux hostiles, ultra révolutionnaires et anarchiques, c'est leur épargner une condamnation et priver ainsi la presse et le public d'un exemple salutaire et qui leur manque depuis cinq mois.

Supprimer les crieurs de journaux, malgré le cautionnement, le droit de poste, le nouveau code de la presse et l'état de siège, c'est abroger, par ordonnance de police, les derniers décrets de l'Assemblée nationale. Il valait mieux, en ce cas, supprimer les crieurs et la vente ambulatoire purement et simplement ; car, demander aux représentants du peuple des lois surabondantes, et dont on ne veut pas se servir, c'est manquer de respect à la souveraineté de la nation. (*La Liberté*.)

Dans cet amas de folies, qui forment les pièces justificatives de l'enquête, une pièce brille par son extravagance hors ligne, c'est celle qui commence en ces termes :

GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

" Le ministre de l'intérieur est autorisé à s'entendre avec Mme Georges Sand pour fournir des articles au *Bulletin de la République*. "

Vous l'avez lu ! Cela est écrit en toutes lettres et signé des consuls de la République française.

Tacite et Suétone ne nous ont pas appris que les *femmes célèbres* fussent chargées d'écrire les bulletins de l'empire : il restait apparemment quelque pudeur. (*Union*.)

Le *National* poursuit sa discussion sur la monarchie et la République ; mais la question s'est amoindrie : il s'agit cette fois de la monarchie constitutionnelle.

Nous comprenons une monarchie représentative, et aussi largement représentative qu'il soit possible. La monarchie constitu-

tionnelle a été un déguisement et une absorption de la liberté nationale ; c'est un leurre doctrinaire, où les peuples ne sauraient plus être pris. Nous sommes surpris que le *National* use ses subtilités de polémique autour de cette question désormais tranchée.

Liberté nationale—pouvoir national—unité potique.

Voilà la grande thèse sociale des temps présents. Hors de là, on se débat dans les sophismes ou dans les émeutes ; on meurt dans l'impuissance ou dans l'anarchie.

(*Idem*.)

—Le regard s'attriste et un profond sentiment de douleur saisit l'âme au spectacle que nous a offert avant-hier l'Assemblée nationale. Partout des passions frémisantes, des haines furieuses ; partout des accusations, des récriminations, quand, au dedans, le pays entier réclame le calme, de sages tempéramens, des réformes urgentes ; quand, au dehors, l'Europe fixe sur nous des yeux attentifs, inquiets même, toute prête à nous applaudir si nous savons faire taire les excitations de la colère, toute prête aussi à nous accabler d'un mépris mérité, si nous continuons d'user nos forces dans de stériles mais dangereux débats.

La paix ! voilà ce que chacun va répétant, tandis qu'au fond c'est une fausse paix, une boîteuse, pleine de guerres et de tempêtes comme l'ancre d'Éole. Certes, nous manquerions à tous nos devoirs de publicistes, si nous hésitions un seul instant à faire entendre le cri de notre amère affliction, lorsque de pareilles choses se passent sous nos yeux. Quelle terrible responsabilité n'assument pas les hommes, représentants ou gouvernants, dynastiques de la veille ou républicains purs, tous quels qu'ils soient, qui osent se jouer ainsi des destinées de la France ! Comment ne songent-ils pas que ces débats sont le plus puissant aiguillon de l'insurrection ? Comment ne songent-ils pas qu'il est des choses auxquelles des années ne peuvent remédier, des blessures qu'aucun baume ne peut guérir, des convulsions contre lesquelles aucune science ne peut prévaloir ? (*L'Ère Nouvelle*.)

—Le *Moniteur du soir* se moque du bon sens public, au point de nous donner l'explication suivante des mesures militaires d'avant-hier :

" Ces rassemblements de troupes avaient un motif *tout naturel*. Le général Cuny, récemment appelé au commandement de la garde mobile, n'avait pas encore passé les bataillons en revue, et comme plusieurs d'entre eux viennent de changer de caserne et de forts, il les a réunis sur les emplacements qu'ils devraient occuper en cas d'alerte. Après la revue, les gardes mobiles

sont rentrées dans leurs quartiers respectifs."

Qué vous en semble ? Des régimens entiers tous les armes, infanterie et cavalerie ; les artilleurs à leurs pièces ; des munitions distribuées en abondance ; plusieurs légions de la garde nationale averties à domicile de se tenir prêtes, et tout cela est une simple revue de la garde mobile !

En vérité, quand on aurait l'intention de redoubler les alarmes que l'on combat si maladroitement, on ne s'y prendrait pas mieux. (L'Opinion.)

Depuis dix-huit ans nous n'avons cessé de dire aux hommes qui ont marché avec nous : point de désordre matériel, ce n'est qu'à cette condition qu'on peut avoir l'ordre moral. Certains royalistes, en 92, ont pu croire qu'en poussant au désordre ils devaient amener la restauration. Ils sont bien désabusés aujourd'hui, car tous leurs efforts ont été impuissants, et la restauration ne s'est faite que lorsqu'il n'y avait plus que l'intérêt de la France qui conspirait pour elle.

Les idées et les coups de fusil s'excluent. Comparez le beau langage de M. Ledru-Rollin à la chambre le 24 février, et son langage à l'Hôtel-de-Ville. et vous verrez la différence du langage des principes et du langage des passions. Quant à nous, nous ne contemplons les maux de la patrie que pour les déplorer et pour y chercher des remèdes. Il n'y a que des ambitieux, des hommes de parti, des hommes pressés de se mettre en avant pour recueillir quelques dépouilles ou prendre part à une curée qui puissent rêver dans ce moment une politique accomplie par les armes.

Les vrais patriotes, les vrais libéraux, les vrais républicains, les hommes qui pensent comme nous, attendent tout de la discussion et de la volonté nationale.

Ils savent que rien, dans un pays comme la France, ne peut empêcher la raison d'avoir raison, et ils se défient des passions comme du *Steam-horse*, emporté sans conducteur.

Quiconque se jette dans la politique de l'imprévu est coupable,

Malheur à ceux qui ont recours à la violence dans les luttes de l'intelligence ! ils emploient contre la civilisation les armes de la barbarie.

(Gazette de France du 24 août.)

Le *Siècle* vient à son tour dire son opinion sur le mouvement de Paris, et il met en parallèle la monarchie et la république. " Depuis soixante ans, dit-il, nos essais politiques nous coûtent six milliards et le sang de deux millions d'hommes ; arrêtons-nous ne courons plus à des bouleversements qui

trompent nos espérances, améliorons une fois nos institutions au lieu de les renverser."

Le *Siècle* a parfaitement raison : la France a assez payé son expérience pour ne pas courir à des bouleversements ; il ne s'agit plus de renverser nos institutions, mais de les améliorer. La France veut l'émancipation des communes et la destruction de cette centralisation administrative dont Benjamin Constant a dit qu'elle était l'entrave jetée par le despotisme à la civilisation moderne.

La France veut la liberté individuelle consacrée par la chambre de Saint Louis, au temps de la Fronde, et qui lui a coûté une révolution. La France veut la liberté de la presse, sans laquelle il n'y a ni progrès ni ordre véritable, ni paix réelle, parce que la liberté de la presse est destinée à fonder l'ordre logique des sociétés, sans lequel il n'y a ni ordre moral, ni ordre matériel. La France veut la liberté de conscience, sans laquelle il n'y a pas de religion véritable, parce que la religion est l'opposé de la contrainte.

Théodoric écrivait à l'empereur Justin, qui persécutait les Ariens : " Que prétendre dominer les esprits, c'est usurper les droits de la divinité ; que par la nature même des choses, la puissance des princes se borne à la police extérieure, qu'ils ne sont en droit de punir que ceux qui troublent l'ordre public dont ils sont les protecteurs, et qu'en bonne politique, l'hérésie la plus dangereuse est celle d'un prince qui sépare de lui une partie de ses sujets, uniquement parce qu'ils ne croient pas ce qu'il croit lui-même."

La France veut le vote universel, sans lequel il n'y a ni liberté politique, ni égalité des droits entre les hommes ; mais elle veut aussi la liberté pour un peuple de choisir le chef de son gouvernement, et c'est pour cela qu'elle demande l'appel au peuple.

Comprend-on, lorsque le parti royaliste proclame la nécessité de ces institutions vraiment républicaines, le *Siècle* puisse parler d'un parti rétrograde et de l'entourage d'un prince dans l'exil ? M. de Lafayette, en 1830, disait qu'une royauté entourée d'institutions républicaines serait la meilleure des républiques. Il disait encore : " Tout état fondé sur la souveraineté nationale est un état républicain. Il parlait même de la république monarchique."

On a beau faire, on a beau tourner et retourner dans un cercle vicieux, la France veut en effet la République monarchique. Le jour où nous aurons le vote universel uni au pouvoir héréditaire, nous aurons l'idéal de la liberté ; et, remarquez-le bien, il n'y aura d'union en France entre

tous les Français, que lorsque les deux idées pour lesquelles on s'est battu si longtemps en France, n'en formeront plus qu'une et qu'on devra être républicain et royaliste pour être vraiment Français.

Ce n'est qu'en écoutant nos conseils que l'on peut éviter d'aller à l'abîme. Pour sauver la France, il suffit de reprendre le mouvement au 24 février, lorsque tout Paris criait vive la réforme ! au lieu de le faire partir des déclarations de l'Hôtel-de-Ville au 25 février. Le char va grand train et roule vers sa destination avec une vitesse accélérée qu'il n'est donné à personne de ralentir, pas même à ceux qui se croient les plus fondés à espérer qu'on peut changer la direction au moyen d'un autre atelage.

La volonté nationale seule peut rétablir chacun dans son droit et faire tourner tous les efforts des bons citoyens au salut de la patrie. Répétons-le, nous sommes de l'avis du *Siècle* comme du *National* : sans la république la France peut être jetée dans de nouveaux périls et subir des crises et des discordes nouvelles.

(Gazette.)

A mesure que les événements marchent ils nous placent dans l'opinion comme nous avons voulu l'être ; ils nous montrent ce que nous sommes en réalité.

Nous ne sommes pas avec les hommes qui veulent la République démocratique ; nous repoussons également ceux qui veulent escamoter la République sous prétexte de lui laisser faire une expérience ; nous sommes avec tous ceux qui veulent sincèrement les conditions nécessaires à l'existence de la République : les conditions de la liberté et du pouvoir ; nous sommes contre tous ceux qui ne mettent pas avant tout la France dans leur pensée, et qui la font passer après leurs opinions particulières.

Nous sommes contre ceux qui veulent édifier un pouvoir arbitraire avec les débris de la révolution, de l'Empire et de la Restauration, contre ceux dont la constitution est un amalgame informe de ces trois époques, aussi bien que contre ceux qui veulent un pouvoir unique fixé dans une assemblée délibérante, avec un agent exécutif agissant sous l'influence de comité pris dans une convention.

Nous voulons le principe populaire, le principe républicain avec un pouvoir fort, enfin une autorité réelle et la force qui conserve les intérêts dans le peuple. Nous voulons enfin un pouvoir uniquement pour le peuple, assez fort pour faire le bien, impuissant à faire le mal, appuyé sur des institutions municipales qui laissent la plus grande liberté aux intérêts locaux sans gêner l'action du gouvernement, un système

populaire sorti du sein de ces institutions, en un mot, un pouvoir indépendant appuyé sur tous les intérêts nationaux.

[Gazette.]

Voici les problèmes que doit résoudre un bon gouvernement pour assurer la reconstruction de l'ordre social :

Etablir une liberté sans licence, la confiance dans le crédit de l'état, le respect pour les lois et pour le gouvernement ; maintenir les populations dans la subordination et la presse dans les limites de la modération et de la sagesse ; donner les emplois aux plus dignes et aux plus capables ; avoir une représentation éclairée, désintéressée, indépendante, qui exprime les vœux et les besoins de toute la France.

Il faut encore que l'ordre existe dans les finances, que le commerce fleurisse, et que l'Europe nous rende les égards, l'affection et l'estime dus à un peuple qui sait se faire respecter. A ces conditions la France sera tranquille et heureuse.

[Gazette.]

Trois gouvernements et bientôt six mois auront prouvé que l'Hôtel-de-Ville est incapable de faire les affaires du pays. En se divisant, le parti qui a amené cette crise a mis les questions privées au-dessus des questions d'intérêt général. Les partis, avant tout, veulent faire leurs affaires ; celles de la France sont subordonnées et viendront après si elles peuvent. C'est en vain qu'on retarde les solutions ; les délais ne feront qu'accumuler les griefs. Les questions de principes s'attacheront au pouvoir avec une nouvelle force. C'est le vêtement du Centaure qui adhère à la chair et n'en peut être détaché sans déchirements.

Et cependant rien n'est plus désirable que le calme des esprits et leur retour dans les voies de l'intérêt national et de l'utilité publique. Mais comment ramener cette désirable situation ?

Un fait est démontré : c'est que si la situation des affaires commande la convocation du peuple, la situation politique du pouvoir le lui interdit. On disait dernièrement qu'il gardait l'état de siège pour conserver le siège de l'Etat. Le pouvoir recule devant la nécessité du principe républicain de la souveraineté nationale. En ne convoquant pas immédiatement le peuple, il révèle ses craintes, mais comment espère-t-il d'ici à deux mois changer la situation respective des partis ? Les mêmes motifs, les mêmes griefs, les mêmes excitations des passions, et de plus grandes encore, existeront alors.

Si l'intérêt national touchait le pouvoir s'il consentait à se séparer de sa propre position pour n'envisager que celle dans la-

quelle se trouve la France, il n'hésiterait pas à prendre la seule mesure qui puisse remédier aux embarras présents et aux inextricables complications de l'avenir : Pappel à la nation.

— Il est évident, pour quiconque a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, que l'édifice actuel manque de ciment, et qu'il est à peu près inutile, de chercher à l'ébrançonner ; il y a un volcan sous base, un volcan qui fume et qui gronde sourdement. Par quelle inexplicable fatalité se fait-il que les hommes du pouvoir ne voient rien, n'entendent rien ? Est-ce qu'ils sont à la fois aveugles et sourds ? Hélas ! c'est trop de moitié.

Après soixante années d'agitations et de calamités sans fruit, de marches et de contre-marches fatigantes et sans objet, la France enfermée dans ce labyrinthe sans issue où la révolution joue le rôle du Minotaure, comprend enfin que le principe républicain et le principe monarchique sont le seul ordre de choses qui lui convienne.

Nous prédisons à la France que tant qu'elle s'obstinera à rester dans les voies de la révolution, elle doit s'attendre à n'avoir de celle-ci ni merci, ni trêve. Les révolutions se arrêtent que pour mourir, et ne se reposent que dans la tombe. C'est une herbe fatale qui repousse avec plus de vigueur tant que la racine n'en est pas arrachée.

[Gazette.]

— Quelles dépositions que celles de MM. Ledru-Rollin, Jules Favre et Demain :

M. Ledru-Rollin déclare qu'il aurait assassiné au besoin Blanqui s'il avait voulu continuer le désordre. Il ajoute : que lorsqu'on voulu le conduire à l'Hôtel-de-Ville, il prit un pistolet pour se brûler la cervelle, si la violence ne cessait à son égard.

M. Ledru-Rollin prétend que le général Cavaignac a dit : " Si une seule de mes compagnies était désarmée, je me brûlerais la cervelle. "

Le papier-monnaie était, selon M. Rollin, le seul moyen de sauver la République.

M. Jules Favre a déclaré que M. Emmanuel Arago prétendait avoir tout pouvoir, même de raser Lyon.

M. Denain a dit que Lagrange avait supplié les gardes nationaux, sur le quai de la Ferraille, de ne pas tirer sur les ouvriers, dont la cause devait triompher tôt ou tard.

— Ce n'est pas en flétant la multitude qu'on la sert ; on ne peut légitimer l'exagération par le patriotisme, l'injustice par la nécessité, et sacrifier à des considérations qui n'ont qu'un temps, les principes éternels sur lesquels la société repose.

Le vrai civisme est dans le devoir, le courage dans la modération, l'éloquence dans la vérité, et il n'y a de célébrité dura-

ble que celle qui cherche son point d'appui dans la raison publique.

(Gazette.)

« Le juste-milieu républicain reste seul avec lui-même, hésitant, tâtonnant, louchant, balloté à droite et à gauche, ne répondant à aucune des théories politiques connues, sans orateurs, sans hommes d'état, sans action proche sur les esprits, incapable de rien formuler, obéissant au souffle des vents et des tempêtes, gouverné par ceux qu'il gouverne, ayant des majorités de hasard, naviguant constamment sous ses voiles de fortune, aussi étonné de sa veille qu'ignorant de son lendemain, et prêt à se demander à tout moment s'il existe encore. Pouvoir de transition, il n'a dans le terrain nulles fortes racines, tous les partis travaillant à leur œuvre en dehors de lui ; pouvoir que la nécessité a fait naître, que l'inopportunité d'autres événements fait vivre, et qui tombera sans secousse quand l'heure aura sonné, comme un monument privé de base et dont l'équilibre momentané était l'effet d'un artifice.

La force des événements l'a emporté sur la force des raisons. Nous n'avons pas un gouvernement de principe, nous avons un gouvernement de circonstance, et le peuple le plus intelligent de la terre se trouve régi par des fatalités, au lieu de l'être par des doctrines.

La République, comme tout autre régime politique régulier, est impossible sous l'empire d'un tel état de choses. La confusion seule peut se trouver compatible avec une situation au dernier point confus elle-même.

Le gouvernement actuel n'est, nous l'avons déjà dit, ni monarchie, ni république. Il n'a rien du caractère d'aucun des régimes acquis à la politique. Tous les partis pourraient le revendiquer, soit par une cause, soit par l'autre, et c'est pour cela qu'il n'est réclamé par aucun d'eux.

En voici la raison : toute idée comporte sa logique, en vertu de laquelle elle devient absolue... Cette idée ne transige que sous la pression de nécessités supérieures, et de sa nature elle n'admet qu'exceptionnellement les tempéraments, croyant avoir la vérité pour elle.

Aussi, qu'est-ce, pour le principe, que cette République qui rétablit les privilèges du vieux système en rétablissant les servitudes ! servitude de la pensée, par les lois sur la presse ; servitude de l'individu, par les lois contre le droit de réunion ; servitude nationale, par l'alliance avec une puissance oligarchique, alliance qui entraîne l'abandon de nationalités amies ; servitude de la justice anormale, par les commissions militaires ; servitude enfin du travail, par le despotisme financier ? La démocratie voit dans les révolutions autre chose qu'un

jeu terrible, qu'une évolution de personnes, et une transmutation de pouvoirs. Elle a, elle aussi, plus d'intérêt à attendre l'avènement de la vérité, qu'à s'arrêter au semblant." [Courrier de l'Ouest.]

Les conspirations.

Il n'y a point de conspiration orléaniste, il n'y a point de conspiration légitimiste, il n'y a même pas de conspiration bonapartiste :

Et pourtant il y a une conspiration.

C'est la conspiration permanente, obstinée, éternelle du socialisme rallié à la république rouge, c'est la conspiration de ces implacables ennemis de la France que les défaites ne désespèrent point, suivant l'expression de M. Trouvè-Chauvel, mais qu'elles exaspèrent.

Ils sont patients, ils savent attendre : dix fois vaincus, ils recommenceront dix fois, sans prendre souci du sang ni des larmes. Les larmes et le sang ne comptent pas. Il faut vaincre à tout prix pour satisfaire toutes ces sauvages ambitions, sur-excitées jusqu'à la folie. Il faut vaincre ; après la victoire, il sera temps de s'entredéchirer. D'avance, on sait quels sont ceux des conspirateurs qui tomberont assassinés dans la nuit du triomphe.

La nuit du triomphe ! quelle orgie ! Du vin pour boire, de l'essence pour imbiber les murailles ; des cris d'épouvante et des hurlemens de délire ; les pavés rouges et glissants ; l'ivresse, la vengeance, le pillage si ardemment souhaité, le pillage à la fleur de Paris qui flambe !

Voilà le rêve des vrais conspirateurs, de ces conspirateurs dont parlent, dans leurs dépositions, les trois officiers chargés de veiller à la police de Paris.

Chacun a pu les lire ces dépositions ; chacun pourra juger par lui-même s'il y a de l'exagération dans nos paroles.

(L'Avenir national.)

La Gazette de Rome du 8 août contient dans sa partie officielle les publications suivantes :

FORMATION DU MINISTÈRE

Sa Sainteté, par billet de la secrétairerie d'état du 6 courant, a décidé que M. le comte Edouard Fabbri prend le ministère de l'intérieur ; l'avocat Paschal de Rossi demeure comme par le passé au ministère de grâce et justice ; M. le comte Lauro Lauri prend le ministère des finances ; M. le comte Pierre Guarini prend le ministère des travaux publics et est chargé en même temps de l'intérim du ministère, de l'agriculture, de l'industrie, des arts, du commerce ; M. F. Perfetti, assesseur général, prend par intérim, et pendant l'absence du ministre, le portefeuille de la police.

Est ensuite nommé directeur provisoire du ministère des armes, M. Gaetan Caggiotti Sa Sainteté ayant accepté la démission du comte P. de Campello.

MANIFESTE DU CONSEIL DES MINISTRES.

Sa Sainteté est dans la ferme résolution de défendre ses Etats contre l'invasion autrichienne, par tous les moyens que l'état et l'enthousiasme bien réglé de ses peuples peuvent lui fournir. Sa Sainteté dément hautement par notre organe les paroles de M. le maréchal Welden, protestant contre toute fâcheuse interprétation qu'on pourrait leur donner, et déclarant que la conduite de M. Welden est regardé par Sa Sainteté comme hostile au Saint-Siège, et à notre seigneur, qui ne peut entendre et n'entend pas séparer la cause de ses peuples de sa propre cause, et tient pour fait à lui-même tout outrage, tout tort fait à ses peuples. Sa Sainteté l'a déjà déclaré avec solennité et avec toute l'autorité de sa dignité suprême suivante elle-même l'établir.

A son Eminence le cardinal Marini, légat de Forli.

« Votre Eminence sait que S. S., dans toutes les occasions, a déclaré solennellement vouloir décidément défendre l'intégrité et l'indépendance des Etats de la sainte Eglise. La parole du Saint-Père est sacrée ; elle ne saurait faillir. C'est donc contre tout attente et avec un extrême chagrin qu'elle a appris qu'une armée autrichienne a osé occuper les provinces septentrionales de l'Etat, pontifical, avançant d'une manière hostile, exigeant l'entretien des troupes, menaçant du supplice et de l'incendie, ce qui a donné lieu à un conflit et à tous les événements déplorables qui en sont la conséquence.

« Par ce motif, Sa Sainteté m'a ordonné de vous inviter, aussitôt après avoir lu la présente dépêche, qui doit vous être remise par le prince Corsini, sénateur de Rome, et le prince Annibal Simonelli, membre de la chambre des députés, de vous rendre avec eux sans aucun retard auprès du général Welden, et de lui demander l'explication des motifs qui l'ont engagé à commettre cet acte de violence. Par des paroles fermes et décidées, vous lui ordonnerez de retourner sur ses pas et de laisser libres les provinces, lui signifiant que dans le cas contraire, Sa Sainteté usera de tous les moyens en son pouvoir pour repousser cette injuste usurpation. On attendra avec anxiété votre réponse.

Signé CARDINAL SOGLIA.

Angleterre.—Le Parlement Impérial devait être prorogé le premier, de septembre ; la Reine doit faire prochainement un voyage en Ecosse.

La pluie a nui grandement aux mois-

sons, surtout dans le nord et dans le sud de l'Angleterre : néanmoins, somme toute, les récoltes ne seront pas aussi mauvaises que les spéculateurs le prétendent.

—L'Isle de Vancouver va être accordée à la compagnie de la Baie d'Hudson, à la condition de faire tout en son pouvoir pour favoriser la colonisation de ce poste important qui, d'après les débats dans la Chambre des Communes, va devenir le centre du commerce de la mer Pacifique et de la Chine où on se rendra en 18 jours de Vancouver.

Naples et Sicile.—Le parlement sicilien a prononcé l'abolition des Jésuites.

On dit que le roi de Naples a fait à la Sicile, les propositions suivantes : que son second fils sera roi de Sicile et indépendant de Naples ; la constitution de 1812, telle que modifiée par les Siciliens ; une alliance offensive et défensive ; un traité libéral de commerce et de navigation. Si ces propositions sont acceptées, les 25,000 destinés à agir contre la Sicile s'embarqueront pour Venise, pour aider à la libération de l'Italie. Dans le cas contraire, ils envahiront la Sicile et Palerme sera bombardée.

Une lettre de Naples, du 4, dit :—Deux fois cette semaine, il y a eu des manifestations significatives dans la rue de Tolède et le Mont Oliveto ; quelques militaires y ont pris part et on a crié Vive le roi ! A bas la Constitution ! Ces démonstrations ont occupé l'attention de la Chambre des députés. On croit que le roi n'est pas étranger à ces manifestations hostiles à la constitution et qu'il tachera d'en profiter pour se débarrasser du régime constitutionnel.

Les Calabres sont parfaitement tranquilles.

Le roi de Naples a encore un fort parti en Sicile, surtout près de Syracuse et à Messine.

(Traduit de l'European Times.)

On lit dans le National :

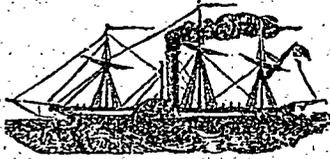
« Les partis, comme cela est naturel, s'agitent ; ils espèrent que les embarras présents tourneront à leur profit, et les partisans de la monarchie légitime ou de droit divin ne sont pas les derniers à faire ce calcul. Vous êtes, nous disent-ils sur tous les tons, dans le désordre ; eh bien ! tournez les yeux vers ce type antique de l'ordre, vers la monarchie ; retournez sous cet abri tutélaire qui a protégé vos aïeux et qui vous protégera comme eux ; demandez votre sécurité à ce qui fut la garantie de toute sécurité ; abandonnez cette révolution vers laquelle un vertige emporta vos pères, vers laquelle un vertige vous emporte, vous et les peuples de l'Europe, et acceptez sagement le frein d'une royauté, d'une dynastie, si vous ne voulez pas aller vous perdre dans un abîme. »

Annonces nouvelles de ce Jour.

 Soumissions demandées.—P. GAUVREAU.
 Répertoire National.

**L'AMI DE LA RELIGION
 ET
 DE LA PATRIE.**

QUÉBEC, 15 SEPTEMBRE 1848.



Arrivée de l'Europa.

NOUVELLES D'EUROPE.

JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE.

New-York, 14. Sept.

L'Europa est arrivé ce matin vers 9 heures, avec des nouvelles jusqu'au 2 du courant.

Angleterre.—On fait le procès des Chartistes à Londres et à Liverpool. A Londres, 5 accusés ont été trouvés coupables de sédition et condamnés à deux années de prison.

Irlande.—Le pays est tranquille; on craint que la récolte de patates ne soit entièrement perdue.

—La commission pour le procès des rebelles s'ouvrira à Clonmel vers le 30 septembre.

—Le procès d'O'Brien, Meagher, Leyne, O'Donnoghue, Duffy et de quelques autres se fera devant cette commission.

—Des arrestations se font journellement de personnes soupçonnées de menées séditionnaires, ou impliquées dans les derniers mouvements insurrectionnels.

Allemagne.—Les dernières nouvelles disent que divers articles de la constitution ont été adoptés, et entre autres, la liberté religieuse et politique et des cultes. Des lettres de Vienne, du 23, disent qu'une collision sérieuse a eu lieu ce jour entre les ouvriers et la garde nationale.

Danemarck.—Un armistice de six mois a été conclu à Kiel, par les efforts de l'agent de la république française et l'intervention de M. Crowley.

Prusse.—On a découvert à Berlin une conspiration pour renverser le gouvernement. Les chefs des démocrates avaient en secret armé 12,000 hommes; et le gouvernement par des mesures énergiques avait battu les conspirateurs.

France.—Les nouvelles de Paris annoncent qu' quatre autres journaux ont été supprimés, et d'autres sont menacés de la

suppression. Les journalistes ont protesté avec indignation contre les mesures adoptées contre la presse.

L'Assemblée nationale a décidé à une forte majorité de poursuivre Caussidière et Louis Blanc pour la part qu'ils ont prise dans la dernière insurrection. Ils ont tous deux pris la fuite. Louis Blanc est en Angleterre; on ne sait où Caussidière s'est sauvé.

Des bruits d'une insurrection imminente circulent dans Paris et le gouvernement a pris les mesures militaires les plus sévères. Le gouvernement a envoyé 4000 et plusieurs vaisseaux de guerre à Venise. On a donné l'ordre de faire stationner une armée additionnelle de 70,000 hommes sur la frontière des Alpes pour marcher au secours de l'Italie contre l'Autriche dans le cas où les Italiens auraient besoin de secours.

Russie.—L'empereur a décidé de faire stationner 280,000 hommes en Pologne pendant l'hiver.

Liverpool.—Blé américain 8s. à 9s. par 70lbs. Farine de l'ouest 33s. à 34s.

(Traduit du Morning Chronicle.)

MARCHÉ DE MONTREAL. 14. Sept. Farine, avant l'arrivée du Steamer, 28s. par quart.

New-York le même jour. Farine \$6, à \$6, 6. Après l'arrivée du Steamer \$5, 8 7, à \$6.

On parle de MM. Quesnel, Dr. Bouthillier et Price comme devant succéder à l'honorable Sullivan, secrétaire provincial, qui va être nommé juge.

—Il paraît que le capitaine Whetorall a été nommé aide-de-camp provincial.

La Gazette de Montréal dit que M. Bristow [ci-devant de Québec] va remplacer dans le Bureau du Receveur-Général, Turquand qui se retire pour cause de santé.

Le Parlement impérial a voté dans la dernière session la somme de £15,000 pour la milice et les volontaires du Canada, et £13,969, pour indemniser les provinces de l'Amérique du Nord des dépenses encourues pour l'émigration.

La Revue Canadienne continue toujours son système effronté de plagiat, en reproduisant nos traductions qu'elle s'approprie. La Revue est coutumière du fait; depuis longtemps elle pille les vivants de tous les pays.

Il paraîtrait que l'inspection du chemin de fer d'Halifax à Québec serait terminée et que le gouvernement anglais montrerait les dispositions les plus favorables à ce chemin.

Sir Wm. Colebrooke dernier gouverneur du Nouveau-Brunswick a été nommé le 11 gouverneur général des îles.

Il paraît qu'il y aura une assemblée générale des membres des différentes sociétés de Tempérance de Montréal sous la présidence de son honneur le maire et que le Rev. M. Chiniquy doit y adresser la parole.

Le steamer Comet a fait un nouveau voyage à Québec après être arrêté aux ports intermédiaires à Hamilton et Québec. Il a dû être reparti hier pour Hamilton.

Luudi après midi, 83 personnes de St-Martin, pour la plupart chefs de familles et constituant une émigration d'à peu près 300 âmes, sont venues prendre au bureau de l'Association des informations relativement aux terres du gouvernement à Ham, et se sont embarquées le soir même à Longueuil pour se rendre à cette place. Ainsi on voit qu'en dépit des douloureuses paroles de certains journaux, l'émigration vers les townships est en pleine activité.—Avenir.

Le bazar tenu la semaine dernière à l'azile de la Providence, a rapporté la somme de £65. Quoique ce montant ne soit pas extraordinaire, c'est beaucoup pour des temps comme ceux-ci.—Idem.

Par le Télégraphe.

New-York 12 Sept.

Un grand lot de maisons, dans la partie commerciale de Pottsville [Penn] a été détruit par les flammes. La perte se monte à \$100,000fr. dont \$30,000 assurés.

Un train de chariots venant de Washington est sorti des lisses ce matin, près de Baltimore.

L'engin et plusieurs chars ont été mis en pièce et un homme tué et plusieurs blessés.

—Il y a eu à St. Pierre [Martinique] parmi les noirs des troubles sérieux que les troupes ont apaisés.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Le Pallium a été donné au très Rév. Dr. Henrick, 1^e évêque archévêque de St. Louis, par l'évêque de Philadelphie dans l'église cathédrale de St. Jean:

—Il a été établi un nouveau collège sous le nom de collège de Ste. Croix, dans le Massachusetts.

—La dédicace d'une nouvelle église a été faite à Trenton par le très Rév. F. X. Garland.

SEURS DE LORETTE.—Le Catholic Advocate de Louisville dit que les sœurs de Lorette sont maintenant établies au milieu des indiens Osages, où elles font l'école. Cette école est fréquentée par 60 filles sauvages dont plusieurs ont été baptisées et ont fait leur première communion, entre autres la fille du chef de la Tribu. Le même journal ajoute que d'autres de ces Sœurs seront envoyées parmi les indiens Osages pour aider celles qui y sont déjà.

—Mélanges.

VENTES PAR ENCAN.

Meubles de Ménage, samedi le 16, du courant, rue Ste. Geneviève.
 66600 briques, lundi le 18, au quai des Indes.

Correspondance.

Nous accusons réception des sommes suivantes qui nous sont parvenues cette semaine.
 L'hon. A. D.... Kamouraska.—1er. 2d semestre
 Messire L.... Rimouski.—1er 2d semestre.
 M. A. G.... Inst. Beauport.—1er semestre.
 Messire L.... St. Jean Deschailions.—2d semestre,
 M. R.... Inst. St. Nicolas.—Lettre reçue, vous avez raison.
 M. B. P.... Islet.—C'est précisément ce que vous dites.
 Messire P.... Pointe du Lac.—Lettre reçue; Recevez nos excuses; Perreur de nos.
 Messire R. G.... Cacouna.—1er 2d semestre.
 M. Jos. F.... Islet.—1er 2d semestre.
 Dame M. G.... Grandines.—1er 2d semestre.
 E. R. F.... Montréal.—journaux expédiés; La lettre aussi.

AVIS.

AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions seront reçues au bureau du soussigné jusqu'au 19 courant pour la maçonnerie et charpenterie d'une maison en briques à deux étages pour être construite en la Paroisse St. Roch de Québec.

F. GAUVREAU,
 Architecte,
 rue d'Agullion.

Québec, 13 sept. 1848.

LE

Repertoire National,

OU

RECUEIL

DE

LITTÉRATURE CANADIENNE.

Le Répertoire National formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada, en deux volumes de 384 pages chaque. Prix \$2 par volume ou \$4 pour l'ouvrage. Le premier volume est maintenant terminé. Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VÉZINA, agent.

Québec, 15 Sept. 1838.

Daguerréotype pour tous.

SEULEMENT 7s. 6d. CHAQUE!

LE soussigné, voulant laisser Québec dans quelques jours, se propose de tirer des portraits, dans son plus beau style, pour moitié du prix ordinaire, comme le vrai et seul moyen de rencontrer les temps actuels.

Les personnes désireuses de profiter de cette occasion qui ne se présentera pas de nouveau, sont priées de s'adresser immédiatement à

G. W. ELLISSON.

Bâtisses de Wolf, rue St. Jean, 4 portes de la rue du Palais.
 Québec, 13 sept. 1848.

VIEILLES GAZETTES A VENDRE.

ON peut se procurer des vieilles Gazettes pour tapiser, à ce bureau.
 8 septembre, 1848.

AVIS.

LE Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CRÉMAZIE, rue la Fabrique No. 12.

J. CRÉMAZIE,
 AVOCAT.

Québec, 6 Septembre 1848.

A VENDRE.

UN grand bateau à deux mats presque neuf, avec voiles, chaînes, ancre et pour les particularités s'adresser à

JOHN VANDERHEYDEN, Ecr.

Rue St. Paul.

Québec, 6 Septembre, 1848.

AVIS

TOUS ceux qui doivent à la succession de feu Mr. Pabbé LOUIS DESJARDINS, ci-devant Chapelain de l'Hotel-Dieu de Québec, sont priés de payer sans délai entre les mains de l'Exécuteur testamentaire, le Révérend Mr. Maguire, Chapelain des Urselines ou du soussigné, et tous ceux à qui il est dû de filer leurs comptes dûment attestés, le plutôt possible.

Les personnes qui auraient en leur possession des articles à elles prêtés par le dit Mr. Desjardins, obligeront Mr. l'Exécuteur Testamentaire en remettant les dits articles sans retardement.

ANT. A. PARENT, Junior.

Québec 4 Septembre 1848.

Alexandre Lafrance,

RELIEUR.

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,

QUÉBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciements aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux comme RELIEUR et les formes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honorer, laissés chez lui ou au magasin de MM. J. O. CRÉMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.

Québec, 14 Aout 1848.

Joseph Petticair, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville.
 Québec, 26 mai 1848.

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

A VENDRE A CE BUREAU

quelques copies du premier semestre de

L'Ami de la Religion et de la Patrie.
 contenant

l'Ante-Christ,

Roman en 2 vols.

PAR JULES DE TOURNEFORT.

Pensées sur le Christianisme,

PAR M. DROZ.

RÉCITS SUR LA

REVOLUTION FRANÇAISE,

du 22 Février, 1848.

ainsi

QUE LES DÉTAILS SUR

l'Insurrection de Paris,

du 22 Juin, 1848.

Ceux qui veulent se procurer cette précieuse collection de Littérature et de détails sur la Révolution de France, feront bien de se hâter car il en sera disposé que très peu de copies.—Prix : 6s-3d.
 Québec, 2 août. 1848.

PETIT TRAITE DE

GRAMMAIRE ANGLAISE.

PAR CHS. GOSSLIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie; J et O. Crémazie; Fréchet et frère.

BOUTIQUE DE GORDONNIER.



LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2. Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chausseries, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, contellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Étude de Mire. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures.
 J. B. A. CHARTIER,
 Québec, 17 juillet 1848. Secrétaire.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis.
 Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CRÉMAZIE,
 Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUÉBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Fort St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec, Québec, 12 juin, 1848. } Rue St. Joseph, No. 11.

PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 5s. les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 16 août, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de Pislet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendrait dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,

Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au

No. 2, *Deux La Fabrique.*

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,

Près du *Marché de la Haute-Ville,*

QUÉBEC.

FROMAGE DE GRUYERES.

Les Soussignés viennent de recevoir par le *John & Eleonore* de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Institut Canadien

DE QUEBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,

Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11^e février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

Premier arrivage d'Europe,
Viâ le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

Les soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

—AUSSI—

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 28 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfosse,
ST. ROC,

Quebec.

THOMAS LARIVIERE,

Rue Desfosse,
ST. ROC,

Quebec.

MEUBLIER,



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir, maintenant à l'inspection générale dans son magasin:

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBERALES.

Québec, 25 février, 1848.

REVOLUTION.

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale; et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

Draperie, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Laine, Crêpe, Organie, Mousselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrèges français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de goût de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON RECOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS.

AUSSI.

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes endettées envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.

Le dépôt de Souliers et bottes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Etablissement de Marchandises seches, rue Hope, (St. Famille.) No. 13.

T. CASEY.

Marché de la Haute-Ville.

Québec, 7 Juin, 1848.